

# **L'Office national de l'emploi est une institution**

L'Office national de l'emploi est une institution publique de sécurité sociale. L'ONEM est responsable d'un des secteurs de base de la sécurité sociale. Il met en oeuvre le système d'assurance-chômage et d'autres allocations apparentées ainsi que certaines mesures pour l'emploi. Il met par ailleurs également en oeuvre le système d'interruption de carrière et de crédit-temps. L'ONEM exécute la réglementation en la matière.

[Site](#)